Compte rendu sommaire du Conseil Municipal

Séance du 09 avril 2024, à 20 H 00

Date de convocation : 28 mars 2023.

Etaient présents : Mesdames HEITZMANN Solène, MICHOT Dominique, Messieurs BILLARD Arnaud, DA SILVA Manuel, MOUETTE Christophe, SCHNELL Christian, SENOBLE Romain.
Absentes représentées : Madame LAVAUX Claire par Monsieur BILLARD Arnaud. Madame BOUSSAC Adeline par Madame HEITZMANN Solène.
Absent excusé : Monsieur BUZZI Damien.
Absente : Madame BINAUX Émily.
Secrétaire de séance : Madame HEITZMANN Solène.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers et le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu de la séance du 12 décembre 2023.
- Vote le montant des subventions 2024 attribuées aux différentes associations.
- Fixe les investissements à inscrire au Budget Primitif 2024.
- Vote et Approuve le Budget Primitif 2024.
- Vote les 03 taxes 2024 (Taxe Foncière Bâti, Non Bâti, Taxe d'Habitation).
- Ne renouvelle que partiellement pour l'année scolaire 2024/2025, la prise en charge des Cartes Imagine « R » (Étudiants) et Cartes Imagine « R Scolair » (Collégiens et Lycéens).
- Ne renouvelle que partiellement pour l'année scolaire 2024/2025, l'aide à la mobilité pour les Etudiants Post-Bac, Hors Ile-de-France.
- Prend connaissance du dossier relatif aux statuts du SITCOME.
- Définit les parcelles relatives à la zone ENR.
- Renouvelle la convention Unique du Centre de Gestion 77, pour l'année 2024.
- Débat des questions et affaires diverses.
- La séance est levée à 20 H 50.

Vu par Nous, SENOBLE Romain, Maire de la Commune de Forges, pour être affiché le 17 avril 2024, à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.